



SECTION SYNDICALE C.F.D.T.
EURODISNEY S.A.S./S.C.A/E.D.S.C.A./E.D.S.
B.P. 100 Bâtiment Brother Bear
77 777 MARNE LA VALLEE CEDEX 04
☎ 01 64 74 48 57./☎ 01 64 74 48 76
Site : www.cfdt-disney.org
e✉ section.syndicale@cfdt-disney.org

De : Section Syndicale CFDT

A : Marco BERNINI
Chef de l'établissement n° 8 Disney Village

CC : Daniel DREUX, vice-président Relations Sociales et Ressources Humaines
Claude Beaulieu, Inspecteur du Travail

Objet : utilisation abusive de CDD

Le mardi 24 juillet 2007

Monsieur,

Dans un courrier en date du 13 juillet 2007, vous avez fait conclure, semble t-il, un Contrat à Durée Déterminée pour les 21 et 22 juillet 2007 afin d'y faire « *assurer le remplacement temporaire et partiel* » d'un salarié « *cadre Technique, au coefficient 360, avec le statut de CAD absent en raison de congés payés* », salarié qui exerce, comme vous le savez, exclusivement le rôle de Buffalo Bill.

Ce Contrat à Durée Déterminée a cependant été conclu pour un emploi de « *MUSICIEN au coefficient 300 avec le statut de AMA* » ce qui de toute évidence ne semble pas être conforme à la réglementation d'utilisation de ce type de Contrat à Durée Déterminée.

Par ailleurs, vous n'êtes pas sans savoir non plus que ce salarié, qui n'a assuré aucune prestation de remplacement ayant amené aux motifs de conclusion de ce Contrat à Durée Déterminée mais exclusivement des actions de musique (banjo,...) comme indiquées à l'article 2 de son contrat de travail, peut légitimement et légalement prétendre à la requalification de son Contrat à Durée Déterminée en Contrat à Durée Indéterminée.

Sur ce point, nous vous demandons de bien vouloir nous informer des suites apportées.

En conclusion, nous vous invitons à l'avenir à veiller à une utilisation adéquate de ce type de contrat voire à en diminuer fortement son utilisation en ayant une politique de recrutement axée sur de l'emploi stable et pérenne.

Dans l'attente,

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Daniel ROVEDO
Pour la section syndicale CFDT